

ESTRIE PLUS, 11 juin 2013 : <http://www.estrieplus.com/contenu-0404040431333535-26134.html>

Plus de 583 000 \$ pour venir en aide aux proches aidants d'aînés de l'Estrie

L'Appui pour les proches aidants de l'Estrie tient à saluer l'annonce récente du ministre de la Santé et des Services sociaux, le Dr Réjean Hébert, au sujet de la création d'une caisse d'assurance-autonomie.

En effet, l'Appui Estrie accueille favorablement toute initiative visant à soutenir les proches aidants d'aînés.

Dans le contexte actuel du vieillissement de la population, un nombre grandissant d'Estriens seront appelés à prendre soin d'un proche vieillissant et en perte d'autonomie. Environ 13 000 proches aidants d'aînés fournissent un minimum de 5 heures, sans rémunération, de soin et de soutien hebdomadaire à domicile à une personne aînée souffrant d'une incapacité susceptible de compromettre son maintien à domicile.

« Nous comprenons que l'assurance autonomie annoncée par le gouvernement du Québec aura, en principe, un impact positif sur la qualité de vie des proches aidants d'aînés, dans le sens où leur tâche pourrait se voir allégée.

À cet effet, nous saluons l'initiative gouvernementale. De plus, nous estimons qu'une assurance autonomie visant principalement l'aidé s'inscrit en complémentarité des services financés par l'Appui Estrie pour venir en aide directement au proche aidant », a déclaré Geneviève Côté, directrice générale.

Plus de 583 000 \$ pour venir en aide aux proches aidants d'aînés de l'Estrie

L'Appui Estrie souhaite rappeler le travail accompli depuis sa mise en place à la fin de l'année 2011. « Depuis la création de l'Appui Estrie, nous avons réalisé d'importantes initiatives afin de venir en aide aux proches aidants d'aînés. D'abord, nous avons mis en ligne un site Web qui offre une manne d'informations, dont tous les services et toutes les activités dédiés aux proches aidants d'aînés en Estrie. Puis, nous avons lancé la ligne Info-aidant qui offre un service d'écoute, d'information et de référence professionnel et personnalisé. Enfin, nous avons financé 17 projets totalisant un engagement financier de 583 396 \$ afin de supporter les proches aidants d'aînés de la région », mentionne Marie-Pierre Laurent, présidente.

Un 3e appel de projets est présentement en cours, offrant encore 414 514 \$ pour le développement de services d'aide aux proches aidants d'aînés. L'Appui Estrie invite donc les organismes qui souhaitent offrir des services d'aide de répit, d'information/formation ou de soutien psychosocial aux proches aidants d'aînés à déposer leur demande de financement avant le lundi 30 septembre 2013 à 16 h. Pour connaître les modalités et obtenir de plus amples informations, consultez le www.lappui.org/estrie.

L'Appui Estrie: un réseau de partenaires

L'Appui Estrie poursuit, entre autres mandats, celui de mobiliser les acteurs régionaux autour des enjeux liés aux proches aidants. Il réunit au sein de son Conseil d'administration des partenaires tels que la Société Alzheimer, les CSSS, les entreprises

d'économie sociale en aide domestique, les Centres d'action bénévole, les regroupements d'aidantes et d'aidants et des proches aidants de la région.